

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

XXXI.—ACCISE.

Estimation des dépenses sujettes à un crédit.....\$322,125 00.

N° du crédit.		1884-85.	1885-86.	Comparaison avec le budget de 1884-85.	
				Augmentation.	Diminution.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise.	224,795 00	234,125 00	9,330 00	
	Pour pouvoir aux augmentations des appointements suivant le résultat des examens d'accise.....	2,000 00	2,000 00		
	Pour augmenter les appointements des principaux officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques.	2,000 00	2,000 00		
	Frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc.....	50,000 00	70,000 00		
	Pour estampilles et estampillage de tabacs canadiens et importés.....	20,000 00			
179	Pour permettre au département d'accorder une gratification aux employés de l'accise dans le Manitoba et la Colombie-Britannique, en considération du coût exceptionnel de la vie dans ces provinces.	3,500 00	3,000 00	500 00
	Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux.....	3,500 00	3,500 00		
	Service préventif.....	5,000 00	5,000 00		
	Commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes.....	500 00	500 00		
	<i>Spécial.</i>				
	Pour mettre le département en mesure d'acheter du naphte de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 43 Vic., chap. 19, art. 21, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants.....	2,000 00	2,000 00		
	Total.....	313,295 00	322,125 00	8,830 00